03 mar 2014 -11:51

9 avril : destruction de l’ivoire saisi illégalement en Belgique

Ce 3 mars, à l'occasion du 30ème anniversaire de la convention CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction), la ministre compétente a annoncé que la Belgique, a pris la décision de détruire les stocks d'ivoire qu’elle a fait saisir ces dernières années, suivant ainsi l’exemple récent des Etats-Unis, de la Chine et de la France.

La douane, la police ainsi que le service d'inspection CITES contrôlent la mise en œuvre de la convention CITES dans notre pays et saisissent régulièrement de l’ivoire. En 2013, 41 tonnes d’ivoire ont été saisies dans le monde.
Cette date n'a pas été choisie au hasard. En effet, les 10 et 11 avril, l’Union européenne discutera de nouvelles mesures destinées à combattre le commerce illégal d'animaux et de plantes sauvages. L’UE examinera comment ajuster sa politique au niveau européen et international et comment faire respecter davantage la convention CITES sur l’ensemble de son territoire.
En détruisant ses stocks d'ivoire à la veille de cette conférence, la Belgique adresse un signal fort aux braconniers et trafiquants qui s’enrichissent avec le commerce illégal des espèces animales et végétales menacées, quatrième marché illégal mondial, après celui de la drogue, de la traite des êtres humains et des armes.

La destruction de l’ivoire (Ivory Crush) est organisée en collaboration avec l'IFAW (International Fund for Animal Welfare). « Il faut saluer cette prise de position vigoureuse du gouvernement belge à l’encontre du trafic de l’ivoire dans le but de sauver les éléphants menacés d’extinction dans le monde. Nous perdons un éléphant toutes les 15 minutes ; le commerce de l’ivoire mine l’ordre et la loi dans les états qui possèdent des éléphants et enrichit les syndicats du crime organisé - il faut mettre fin à cet abattage des éléphants » a déclaré Sonja Van Tichelen, directrice Europe d’IFAW.

Le commerce illégal de l’ivoire en chiffres
36.500 éléphants abattus par an soit 100 par jour, 4 par heure , 1 toutes les 15 minutes !
« Ivory Crush » de par le monde
Etats-Unis (novembre 2013) : 6 tonnes soit 18 kg d’ivoire/millions d’habitants
Chine (janvier 2014) : 6,2 tonnes soit 4 kg d’ivoire /millions d’habitants
France (12 février 2014) : 3 tonnes soit 45 kg d’ivoire/millions d’habitants

Personne de contact :
Joëlle Smeets : Joelle.smeets@environnement.belgique.be) / Gsm : 0474 498 441
Visionnez également notre video teaser sur http://youtu.be/_6CezGuMKKk

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
http://www.health.belgium.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be

© 2020 - news.belgium.be